

## Communiqué

### **Yves Provost, le responsable de l'eau à la Ville de Montréal trahit la fonction publique montréalaise Il fera dorénavant la promotion des PPP**

Montréal, le 19 décembre 2007 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* avoue sa déception à l'annonce du passage chez les privatiseurs du responsable de l'eau à la ville de Montréal, Yves Provost. La Coalition demande au maire de Montréal d'intervenir pour que la fonction publique montréalaise respecte l'esprit de la Commission Beauchamp et de la Politique nationale de l'eau quant au maintien public de la gestion de l'eau.

*« Qu'est-ce que c'est que ce cirque de s'exclamer André Bouthillier, président de la Coalition. Voilà que le principal porte-parole de la ville face à Eau Secours! dément ses dires depuis 2003, en décidant de faire profiter à l'industrie de l'ingénierie de toute la connaissance acquise en occupant un poste clef à la ville. Cette situation qui n'a pas encore été dénoncée par le maire de Montréal entache la réputation de toute la fonction publique municipale et ses élus.es et demande une forte réaction du maire »*

La Coalition réclame du maire une intervention musclée pour réintroduire de l'éthique publique dans les rapports entre la fonction publique municipale et le secteur privé cherchant à obtenir des contrats de la ville.

Le premier pas s'appliquerait dans le cas du contrat des compteurs d'eau. Pour rétablir la crédibilité de l'administration municipale, il est important que le processus habituel d'analyse des externalités de services soit appliqué. Donc, que le contrat soit soumis au Service du contentieux et au Service des finances et non à des firmes privées.

La deuxième étape serait de faire adopter par le conseil municipal et le conseil d'agglomération un code d'éthique qui régirait les rapports entre les fonctionnaires et les compagnies privées. Ce dernier devrait comprendre une clause de non concurrence, s'assurant ainsi qu'aucun employé.e de la ville puisse donner à une firme privée un avantage concurrentiel déloyal quant au marché des soumissions.

Dans un troisième temps, Afin d'éviter qu'il ne devienne un nid à patronage, la ville devrait abolir ce Bureau de projets indépendant des opérations quotidiennes de la municipalité, cette voie d'évitement de l'éthique public. Ainsi, la gestion de l'eau se réalisera à travers des règles d'éthique et selon des principes démocratiques à la hauteur des attentes des Montréalais et Montréalaises.

Compte tenu des gestes qui seront posés par l'administration municipale d'ici janvier 2008, la Coalition révisera ses modes d'échange avec la ville. Pour le moment, l'ensemble du dossier sera soumis aux instances et présenté aux 245 groupes et associations, 2300 membres individuels et 76 Porteuses et Porteurs d'eau formant *Eau Secours!*